MARCHE DU 12 FÉVRIER À ALGER

La manifestation est maintenue

Les décisions du Conseil des ministres de jeudi n'y changent rien : la marche nationale pacifique à Alger à laquelle a appelé la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) est maintenue.

Farid S. - Alger (Le Soir) - Les annonces du Conseil des ministres ont raté leur objectif inavoué, à savoir entamer la détermination de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie qui a décidé d'organiser une marche à Alger.

Jeudi, après la réunion du Conseil des ministres, les membres de la coordination, sans tenir de conclave formel, se sont consultés, et chacun a réitéré sa détermination de marcher le 12 février.

La coordination milite pour le changement et non seulement pour une levée de l'état d'urgence qui, au demeurant, reste hypothétique.

Le rappel du maintien de la décision pourrait être formalisé aujourd'hui, à l'occasion de la réunion du comité d'organisation de la marche, mis sur pied, rappelons-le, vendredi dernier lors de la seconde réunion de la coordination.

Photo : Samir Sid

La marche du 12 sera-t-elle empêchée comme celle du RCD (photo) ?

Le comité, réuni le lendemain, soit samedi, a, tout en arrêtant six mots d'ordre pour la marche, réitéré son appel au peuple algérien, aux partis, syndicats et associations de la société civile à rejoindre la marche.

La coordination se réunira, elle, le 9 février prochain, pour mettre au point les derniers détails relatifs à la marche. Il est attendu que d'autres partis, syndicats et associations se joignent à l'initiative.

Rappelons que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Daho Ould-Kablia avait, dans un entretien au quotidien *Liberté*, réaffirmé que les marches restaient interdites à Alger. Mercredi, en marge de la session de clôture du Parlement, le vice-Premier ministre, Yazid Zerhouni, a déclaré, pour sa part, que la marche du 12 février serait interdite. Le Conseil des ministres est resté sur le même avis que les deux ministres.

«Rein ne l'entrave (marche) dans toutes les autres wilayas, pour autant que les demandes et les conditions exigées soient réunies (…). Certes, la capitale fait exception dans ce domaine pour des raisons d'ordre public bien connues, mais certainement pas pour y empêcher une quelconque expression», a noté le communiqué du Conseil des ministres.

La Coordination nationale pour le changement et la démocratie a déposé, mercredi dernier, une demande d'autorisation auprès de la Wilaya d'Alger.

Le RCD, qui avait dénoncé la tentative de manipulation de jeunes pour chahuter la marche, a informé, jeudi, que «les jeunes chômeurs interpellés par les services de M. Ould-Kablia durant 4 jours viennent d'être libérés, après avoir été fortement conditionnés, pour s'opposer à la marche du 12 février 2011, initiée par «les ennemis de la nation». La LADDH est inféodée aux Américains, les partis politiques constituent hizb França, quant au Snapap, il est, rien que ça, financé par les Juifs, qui contrôlent le BIT».

Ce même parti affirme que les délais de garde à vue n'ont pas été respectés et que «les chômeurs auraient dû mériter depuis longtemps une attention de la part de l'Etat pour être formés, soignés et, le cas échéant, protégés contre les tentations de la délinquance».

F. S.

RASSEMBLEMENT POUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE :

«Le pouvoir manque le train de l'Histoire»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ne se laisse pas abuser par la déclaration, jeudi en Conseil des ministres, du chef de l'Etat relative à la levée possible de l'état d'urgence. Pour le parti, ce n'est là qu'un louvoiement de plus, de trop.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - Dans un communiqué rendu public aussitôt le détail du Conseil des ministres balancé par l'APS, le RCD a estimé qu'«une fois de plus, le pouvoir algérien manque le train de l'Histoire». Pour le parti, qui milite pour un véritable changement du système politique, la réponse du chef de l'Etat est loin de répondre aux attentes. «Au lieu de répondre à des aspirations populaires légitimes de demande de changement d'un système politique qui a ruiné la nation et asservi le peuple, au lieu de prendre la mesure des périls qui guettent l'Algérie, le pouvoir choisit un week-end pour s'assurer du monopole de la communication et s'essaie encore à la manœuvre et aux provocations pour créer la diversion. Après avoir fait parler son vice-Premier ministre qui a exclu la levée de l'état d'urgence et rappelé l'interdiction de la marche du 12 février à Alger, le régime engage le chef de l'Etat pour louvoyer et promettre une possible levée de l'état d'urgence avec interdiction de manifestations publiques à Alger. Ce dernier ordonne à ses radios de solliciter l'avis des initiateurs de la marche en vue de manipuler leurs déclarations.» Rappelons que jeudi, lors du Conseil des ministres consacré à l'examen de la situation qui prévaut dans le pays, le président Bouteflika a affirmé que «pour mettre un terme à toute polémique infondée sur cette question (état d'urgence, ndlr), je charge le gouvernement à s'atteler, sans délai, à l'élaboration de textes appropriés qui permettront à l'Etat de poursuivre la lutte antiterroriste jusqu'à son aboutissement, avec la même efficacité et toujours dans le cadre de la loi». Au chef de l'Etat qui, par ailleurs, a maintenu que, spécifiquement, les marches restent interdites à Alger, le RCD, partie prenante de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD), qui a appelé à une marche nationale pacifique à Alger pour le 12 février 2011, rappelle qu'il s'en tient à la décision retenue avec ses partenaires. Il en appelle à la vigilance des citoyens pour maintenir le cap pour le changement.

«Le RCD rappelle qu'il s'en tient à la décision retenue avec ses partenaires : le maintien d'une marche populaire le 12 février à Alger. L'ouverture politique et médiatique, revendiquée par les initiateurs, appelle une volonté politique claire qui ne saurait s'accommoder avec les ruses et les tergiversations qui ont mené notre pays au désastre actuel. Nous invitons nos concitoyens à faire preuve de la plus extrême vigilance dans ces moments de grande tension pour maintenir le cap sur la voie d'un changement démocratique pacifique, attendu par notre peuple depuis 1962.»

S. A. I.

FRONT DES FORCES SOCIALISTES :

«Une vente concomitante »

«Les Algériennes et les Algériens accepteront-ils ce que les Egyptiens refusent ? » Cette phrase contenue dans la déclaration rendue publique par le secrétariat national du FFS explique, à elle seule, la position de ce parti sur les mesures annoncées, jeudi, par le président de la République.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le Front des forces socialistes (FFS) a rendu publique une déclaration en réaction à l'annonce d'un projet visant la levée de l'état d'urgence, en vigueur depuis février 1992. Dans une allocution, Karim Tabbou, premier secrétaire national du FFS, a estimé que cette initiative «peut être perçue comme un signal positif». Mais, a-t-il ajouté, «le projet d'élaboration d'une nouvelle loi, intitulée loi de lutte antiterroriste», engendre «l'inquiétude et le soupçon». «Que signifie cette vente concomitante ?» s'interroge-t-il, avant d'ajouter : «A l'heure du terrorisme résiduel, à l'heure où le pouvoir proclame le succès de sa charte pour "la paix et la réconciliation", on ne peut que s'interroger sur les motifs qui poussent le chef de l'Etat à substituer une loi d'exception à l'état d'urgence.»

«Dans un pays où la Constitution a été votée sous état d'urgence, où le chef de l'Etat lui-même a été "élu" sous état d'urgence, où la séparation des pouvoirs est virtuelle, où l'indépendance de la justice et l'Etat de droit n'existent pas, où la représentation populaire est un leurre, la loi projetée peut s'avérer pire que l'état d'urgence lui-même», ajoute-t-il.

Pour le FFS, par cette annonce le chef de l'Etat veut avoir «un bénéfice politique à bon compte». Car, «tout en maintenant en place le dispositif d'exception, il fait avaliser toutes les mesures antérieures, qu'elles soient politiques ou sécuritaires, pour se fabriquer une image d'homme d'ouverture auprès de l'opinion internationale».

Dans sa déclaration, le premier secrétaire national du plus vieux parti de l'opposition fait le parallèle entre notre pays et l'Egypte en relevant «certaines similitudes troublantes», à savoir que le président Hosni Moubarak «faisait des propositions similaires au peuple égyptien, à savoir la levée de l'état d'urgence contre l'instauration d'une loi antiterroriste, mais la réponse du peuple égyptien est maintenant bien connue».

Il conclut en s'interrogeant : «Les Algériennes et les Algériens accepteront-ils ce que les Egyptiennes et les Egyptiens ont refusé ? Aujourd'hui, il n'y a plus de place pour la ruse et la manipulation. L'intérêt national et le patriotisme commandent d'aller sans détour et sans tergiversations vers la démocratie et vers l'Etat de droit».

A. B.

LES PARTIS POLITIQUES RÉAGISSENT

M. BENALOU, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION DU PARTI AHD 54 :

«Ce sont des déclarations destinées à la consommation extérieure»

Concernant les déclarations faites mercredi par le Conseil des ministres, pour notre parti, ce sont des déclarations destinées à la consommation extérieure. Ce ne sont que de simples promesses qui n'augurent de rien de concret.

Les pouvoirs publics nous annoncent la levée prochaine de l'état d'urgence et aussi de revoir notamment le partage du temps d'audience des médias lourds. Pour nous, ce ne sont que des promesses vagues et à ce jour, rien de concret n'a été fait.

MOUVEMENT EL-ISLAH :

«L'état d'urgence doit être levé au cours de ce mois»

Les décisions prises par le Conseil du gouvernement concernant notamment la couverture des activités des partis politiques avec équité, ainsi que la volonté des pouvoirs publics de lever l'état d'urgence dans les meilleurs délais avec l'exclusion de la capitale de la liberté d'organiser des marches, démontrent une situation de flou concernant ces décisions.

Notre mouvement demande aux autorités que ces décisions soient clarifiées avec précision. Ceci notamment en définissant, d'un côté, un délai pour la levée de l'état d'urgence et, de l'autre, en expliquant pourquoi les marches sont toujours interdites dans la capitale. Sauf si c'est une façon d'éviter que la voix du peuple n'arrive aux responsables au niveau du pouvoir.

Nous demandons, donc, à ce que l'état d'urgence soit levé au cours de ce mois sans définir d'exception pour une quelconque wilaya du pays.

Pour ce qui est de l'ouverture du champ médiatique, pour les partis politiques ce n'est qu'une reconnaissance de l'état du monopole effectif du champ médiatique. Ceci d'autant que les pouvoirs publics ont pratiqué une fermeture et un monopole des médias lourds…

Le mouvement El-Islah appelle donc à un réel changement démocratique qui mettra fin à l'injustice sociale et à la corruption.

ABDERREZAK MOKRI (MSP) :

«Les mesures sont les bienvenues mais restent insuffisantes»

Les mesures prises par le Conseil des ministres sont les bienvenues, mais elles restent tout de même insuffisantes. Ceci du fait qu'elles ne répondent qu'à une partie des aspirations de la classe politique. Il faut, donc, que des efforts supplémentaires soient consentis. Il s'agit notamment des agréments concernant la création de partis politiques.

Concernant l'interdiction des marches dans la capitale, nous ne pouvons nous empêcher de nous poser la question : pourquoi la capitale serait interdite en dépit d'une éventuelle levée de l'état d'urgence ? Ceci sachant que la marche est un acte politique et que dans la capitale ne peut être interdite.

Les prétextes avancés ne sont pas convaincants. Il est, par ailleurs, à préciser que la question de l'ouverture du champ médiatique aux chaînes privées n'a pas été évoquée lors du Conseil des ministres.

RASSEMBLEMENT NATIONAL DÉMOCRATIQUE (RND) :

«Nous sommes satisfaits des décisions prises par le chef de l'Etat»

Nous sommes satisfaits des décisions prises par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu ce jeudi. Notre parti considère que ces décisions dont la levée de l'état d'urgence ainsi que son remplacement par des dispositions réglementaires de lutte contre le terrorisme ne font que confirmer la justesse du processus démocratique en vigueur dans notre pays. D'un autre côté, nous accueillons avec satisfaction les directives présidentielles qui visent l'encouragement de la disponibilité des postes d'emploi pour les chômeurs et plus spécialement les jeunes.

Le RND soutient aussi la directive du président au gouvernement relative à l'étude du projet de révision du code communal actuellement au niveau du Parlement, en vue de renforcer la participation des élus locaux dans le dialogue avec les citoyens et le traitement des revendications locales.

Propos recueillis par F.-Z. B.